



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/5
2 novembre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 décembre 2012

**PLANS D'ACTIVITÉS DE 2012-2014 ET
RETARDS DANS LA PROPOSITION DES TRANCHES ANNUELLES**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Introduction

1. Ce document examine la planification des activités à la lumière des approbations des 66^e et 67^e réunions, des propositions et des recommandations de financement présentées à la 68^e réunion, et des sommes allouées dans les plans d'activités de 2012-2014. Il commence par aborder les décisions relatives aux plans d'activités de 2012-2014, prises à la 66^e réunion, en tenant compte du plan d'activités pour l'Allemagne modifié à la 67^e réunion. Il indique ensuite dans quelle mesure les approbations et les propositions dépassent les montants prévus dans les plans d'activités pour 2012 ainsi que pour la période de planification de 2012-2014 afin de surveiller les engagements conformément à la décision 66/5e).
2. Il couvre aussi les activités qui n'ont pas été présentées à la 68^e réunion, en distinguant les activités requises de celles non requises pour la conformité et traite des exigences pour la période triennale 2013-2015 à la lumière de la décision 66/5e) et des engagements à terme prévus.
3. Conformément à la décision 53/3 c), l'information sur les retards dans la proposition des tranches est présentée dans le contexte de l'examen de la mise en œuvre des plans d'activités aux deuxième et troisième réunions de chaque année.
4. Conformément à la décision 67/14 b), ce document fournit aussi de l'information sur les consultations des agences d'exécution avec les pays au sujet de l'évaluation qualitative de l'efficacité du plan d'activités de 2011.
5. Le document se termine par des observations et des recommandations.

PLANS D'ACTIVITÉS

Décisions relatives aux plans d'activités de 2012-2014

6. Le tableau 1 présente les sommes allouées aux plans d'activités de 2012-2014, avec les modifications apportées par le Comité exécutif à sa 66^e réunion et en tenant compte du plan d'activités pour l'Allemagne modifié à la 67^e réunion. Il contient également de l'information sur les accords pluriannuels pour lesquels le Comité exécutif a approuvé un soutien financier, en principe, après 2014.

Tableau 1

ALLOCATION DES RESSOURCES POUR LES PLANS D'ACTIVITÉS DE 2012-2014 ET TRANCHES ANNUELLES DES ACCORDS PLURIANNUELS APPROUVÉS EN PRINCIPE (000 \$US)

	2012	2013	2014	Total	Accords pluriannuels approuvés après 2014
ACTIVITÉS REQUISES POUR LA CONFORMITÉ					
Accords pluriannuels approuvés	62 667	79 255	43 144	185 066	
HCFC – Production	26,395	26,395	26,395	79,184	
HCFC – Préparation de la production – Phase II			342	342	
PGEH et projets d'investissement des PGEH	35 746	27 564	11 681	74 991	73 047
PGEH – Assistance technique	507	0	0	507	
Préparation de PGEH – Phase I	101			101	
Préparation de PGEH – Phase II		1 638	2 765	4 403	

	2012	2013	2014	Total	Accords pluriannuels approuvés après 2014
Préparation de PGEH – Assistance technique	10			10	
Bromure de méthyle		73		73	
Coûts standard				0	
Programme d'aide à la conformité (PAC)	9 997	10 297	10 606	30 900	
Coûts de base	5 865	6 041	6 222	18 127	
Renforcement des institutions	10 595	5 639	10 595	26 829	
Coûts du Secrétariat/Comité exécutif/Trésorier (excluant le financement de contrepartie canadien)	6 491	6 620	6 752	19 863	
Sous-total (activités requises pour la conformité)	158 374	163 521	118 502	440 397	73 047
ACTIVITÉS NON REQUISES POUR LA CONFORMITÉ					
Non requises selon le modèle - Destruction	6 210	1 715		7 925	
Non requises selon le modèle – Préparation de la destruction	101			101	
Non requises selon le modèle –Bromure de méthyle, projets ne portant pas sur des investissements		101		101	
Sous-total (activités non requises pour la conformité)	6 311	1 816	0	8 126	
Total	164 684	165 337	118 502	448 523*	73 047

*Le montant total du plan d'activités de 2012-2014 diffère de 450 millions \$US par rapport au réapprovisionnement en raison de la modification du plan d'activités de l'Allemagne apportée à la 67^e réunion et du retrait de la préparation de projet pour les usines mixtes, selon la décision 66/5 a) v).

7. Le tableau 2 précise l'allocation des plans d'activités de 2012-2014 entre les agences.

Tableau 2

SOMMAIRE DES PLANS D'ACTIVITÉS DE 2012-2014 MODIFIÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF À SA 66^e RÉUNION, PAR AGENCE (000 \$US)

Agence	2012	2013	2014	Total
Bilatérales	8 559	2 305	488	11 352
PNUD	36 241	43 749	22 136	102 126
PNUE	20 091	19 852	20 651	60 594
ONUDI	48 137	32 848	30 296	111 282
Banque mondiale	45 164	59 964	38 178	143 306
Coûts du Secrétariat/Comité exécutif/Trésorier (excluant le financement de contrepartie canadien)	6 491	6 620	6 752	19 863
Total	164 684	165 337	118 502	448 523*

*Le montant total du plan d'activités de 2012-2014 diffère de 450 millions \$US en raison de la modification du plan d'activités de l'Allemagne à la 67^e réunion et du retrait de la préparation de projet pour les usines mixtes, selon la décision 66/5 a) v).

Approbations des 66^e et 67^e réunions et propositions présentées à la 68^e réunion

8. Cette section porte sur les montants des propositions présentées par rapport aux montants inscrits dans les plans d'activités pour l'année 2012 et sur les montants totaux des accords pluriannuels proposés par rapport aux montants correspondants dans les plans d'activités de 2012-2014.

Plans d'activités de 2012

9. Le tableau 3 regroupe les approbations des 66^e et 67^e réunions et les propositions présentées à la 68^e réunion, en date du 22 octobre 2012. Il précise dans quelle mesure ces approbations et propositions sont supérieures ou inférieures aux montants attribués dans les plans d'activités. Il révèle qu'à la 66^e réunion, le Comité exécutif a approuvé des projets dont la valeur totale dépassait de 6 119 669 \$US les montants inscrits pour ces projets dans les plans d'activités de 2012. Ce dépassement est largement imputable aux sommes approuvées au-delà des montants prévus dans les plans d'activités pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) suivants : Inde (+2,1 millions \$US), Koweït (+1,4 million \$US), Algérie (+725 796 \$US) et Côte d'Ivoire (+594 710 \$US).

10. Le tableau 3 indique aussi que les projets approuvés par le Comité exécutif à sa 67^e réunion totalisaient 727 441 \$US de plus que le montant inscrit dans les plans d'activités de 2012 pour ces projets. Ce dépassement est largement imputable à l'approbation de fonds supérieurs aux montants prévus dans le plan d'activités pour un projet de destruction des SAO en Chine.

Tableau 3**PLANS D'ACTIVITÉS DE 2012, APPROBATIONS ET PROPOSITIONS (\$US)**

Réunion	Montant inscrit dans les plans d'activités de 2012	Approbations/propositions		Solde (supérieur)/inférieur aux montants inscrits dans les plans d'activités
		Incluses dans les plans d'activités de 2012	Non incluses dans les plans d'activités de 2012	
66 ^e réunion	26 958 192	32 217 612	860 249	(6 119 669)
67 ^e réunion	9 846 916	10 327 430	246 927	(727 441)
Sous-total	36 805 108	42 545 042	1 107 176	(6 847 110)
68 ^e réunion	114 415 071	177 465 534	1 674 276	(64 724 739)
Coûts du Secrétariat/Comité exécutif/Trésorier (excluant le financement de contrepartie canadien)	6 491 169	6 044 683		446 486
Solde	6 973 028			6 973 028
Total	164 684 376	226 055 259	2 781 452	(64 152 335)

11. Les propositions présentées à la 68^e réunion incluent des projets qui totalisent 179 139 810 \$US (dont 1 674 276 \$US n'étaient pas inscrits dans les plans d'activités), soit 64,7 millions \$US de plus que le montant prévu dans les plans d'activités de 2012. Les principales causes du dépassement de l'allocation pour 2012 sont les suivantes : le plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC (PGEPH) pour la Chine (48,9 millions \$US) et les PGEH pour la Thaïlande (6,2 millions \$US), Bahreïn (2,7 millions \$US), l'Arabie saoudite (2,4 millions \$US) et la Turquie (1,2 millions \$US)

12. Les propositions non incluses dans les plans d'activités concernent des activités visant les HCFC, un projet d'assistance technique pour la destruction des SAO et un projet de renforcement des institutions. Les activités visant les HCFC englobent : de nouveaux PGEH pour l'Éthiopie, les Philippines, l'Ouganda (PNUE et ONUDI), la seconde tranche d'un PGEH dans le secteur des mousses au polyol à Cuba (PNUD) et la seconde tranche d'un PGEH pour le Guatemala (ONUDI). Parmi les autres projets qui ne sont pas inclus dans le plan d'activités figurent un projet d'assistance technique pour la destruction des SAO dans les pays centrafricains (France) et un projet de démarrage du renforcement des institutions pour le Sud-Soudan.

13. Le tableau 4 présente la valeur des comptes inclus dans les plans d'activités de 2012, par agence, et le solde des fonds pour des projets inscrits dans les plans d'activités de 2012 mais qui n'ont pas été proposés.

Tableau 4

PLANS D'ACTIVITÉS DE 2012, APPROBATIONS, PROPOSITIONS PRÉSENTÉES À LA 68^e RÉUNION, ET SOLDES INFÉRIEURS/SUPÉRIEURS AUX MONTANTS INSCRITS DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS, PAR AGENCE (\$US)*

Postes budgétaires	Montant total inscrit dans les plans d'activités de 2012	Approbations à la 66 ^e réunion	Approbations à la 67 ^e réunion	Propositions présentées à la 68 ^e réunion	Solde (supérieur)/inférieur aux montants inscrits dans les plans d'activités
Agences bilatérales	8 558 904	2 683 091	1 076 800	4 196 338	602 675
PNUD	36 241 355	14 783 233	692 934	23 753 646	(2 988 458)
PNUE	20 091 332	2 559 418	1 432 311	15 430 544	669 059
ONUDI	48 137 449	12 068 911	6 418 444	38 898 854	(9 248 760)
Banque mondiale	45 164 166	983 208	953 868	96 860 428	(53 633 338)
Coûts du Secrétariat/Comité exécutif/ Trésorier (excluant le financement de contrepartie canadien)	6 491 169			6 044 683	446 486
Total	164 684 376	33 077 861	10 574 357	185 184 493	(64 152 335)

* Incluant les coûts de base.

14. La principale raison pour laquelle la requête du Secrétariat est inférieure à la somme allouée inscrite dans le plan d'activités tient au fait que le montant du plan d'activités de 2012 a été estimé à partir des contributions de contrepartie canadiennes de 2010 qui ont augmenté par la suite, réduisant ainsi les coûts du Secrétariat et autres, pour le Fonds.

Valeur des projets non proposés

15. Le tableau 5 précise les montants restants pour des activités qui n'ont pas été proposées à la 66^e réunion, ni aux 67^e et 68^e réunions mais qui étaient inscrites dans les plans d'activités de 2012. Il révèle que des activités requises pour la conformité, d'une valeur de 5,06 millions \$US, n'ont pas été présentées à la 66^e réunion, ni aux 67^e et 68^e réunions.

Tableau 5

ACTIVITÉS RESTANTES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DE 2012 ET PROJETS NON PROPOSÉS (\$US)

Agence	Montant restant dans les plans d'activités de 2012	Montant requis pour la conformité	Montant non requis pour la conformité
Agences bilatérales	1 344 506	672 253	672 253
PNUD	852 416	760 040	92 376

Agence	Montant restant dans les plans d'activités de 2012	Montant requis pour la conformité	Montant non requis pour la conformité
PNUE	3 277 478	3 138 322	139 156
ONUDI	1 232 813	228 299	1 004 514
Banque mondiale	265 815	265 815	0
Total	6 973 028	5 064 729	1 908 299

16. Une liste détaillée de toutes les activités requises pour la conformité qui n'ont pas été proposées cette année est jointe à l'annexe I. L'annexe I comprend deux types principaux d'activités : les activités visant les HCFC et le renforcement des institutions. On dénombre 13 activités visant les HCFC dans 9 pays, d'une valeur de 2,08 millions \$US, et 28 activités de renforcement des institutions, d'une valeur de 2,99 millions \$US qui n'ont pas été proposées en 2012 tel que prévu. Une liste des activités non requises pour la conformité (d'une valeur totale de 1,91 millions \$US) est jointe à l'annexe II. L'annexe II regroupe huit activités de destruction des SAO. Le Comité exécutif pourrait demander aux agences d'exécution d'envisager ces activités dans leurs plans d'activités de 2013-2015.

Plans d'activités de 2012-2014

17. Le tableau 6 présente les approbations des 66^e et 67^e réunions et les propositions relatives aux accords pluriannuels et autres activités présentées à la 68^e réunion, en date du 22 octobre 2012, par rapport aux montants correspondants dans les plans d'activités de 2012-2014. Il précise dans quelle mesure ces approbations et propositions sont inférieures ou supérieures aux montants alloués dans les plans d'activités. Il révèle aussi qu'à sa 66^e réunion, le Comité exécutif a approuvé des projets qui dépassaient de 7 650 911 \$US les montants prévus pour ces projets dans les plans d'activités de 2012 - 2014. Cette situation est largement imputable aux PGEH dont le total des montants approuvés en principe dépassait les montants prévus dans les plans d'activités de 2012-2014 pour l'Algérie (772 196 \$US), l'Inde (3,8 millions \$US) et le Koweït (2,5 millions \$US).

18. Le tableau 6 indique aussi qu'à sa 67^e réunion, le Comité exécutif a approuvé des projets qui dépassaient d'un montant total de 1 343 301 \$US les montants prévus dans les plans d'activités de 2012 - 2014. Cette situation est largement imputable aux fonds approuvés, au-delà des montants inscrits dans les plans d'activités, pour le PGEH de l'Afrique du Sud.

Tableau 6

PLANS D'ACTIVITÉS DE 2012-2014, APPROBATIONS ET PROPOSITIONS EN 2012 (\$US)

Réunion	Montant des propositions de 2012 dans le plan d'activités 2012 à 2014	Approbations/ propositions en 2012 (2012 à 2014)	Solde (supérieur)/inférieur aux montants du plan d'activité
66 ^e réunion	42 395 200	50 046 111	(7 650 911)
66 ^e réunion	14 074 271	15 417 572	(1 343 301)
Sous-total	56 469 471	65 463 683	(8 994 212)
68 ^e réunion	292 519 802	422 239 507	(129 719 705)
Total	348 989 273	553 166 873	(138 713 917)

19. Les propositions de projets présentées à la 68^e réunion totalisent 422 239 507 \$US, soit 129,7 millions \$US de plus que le montant du financement prévu pour ces projets dans les plans d'activités de 2012-2014. Ce dépassement est largement imputable au secteur de la production: le PGEH

de la Chine a été présenté avec une demande de financement de 280 millions \$US dont 210 millions \$US pour la période triennale 2012-2014, coûts d'appui aux agences en sus, et il dépasse de 130,5 millions \$US la somme allouée de 79,5 millions \$US prévue dans le plan d'activités pour la période triennale courante. Ainsi donc, tandis que les activités des PGEH proposées à la 68^e réunion dépassent globalement les montants inscrits dans les plans d'activités pour 2012, elles restent globalement inférieures au total des montants inscrits dans les plans d'activités pour la période 2012-2014.

Plans d'activités de 2013-2015

20. Tel qu'indiqué au tableau 1, les plans d'activités fournissent aussi de l'information sur les activités prévues après la période 2012-2014 et qui totalisent 73 millions \$US. Toutefois, la valeur des activités visant les HCFC qui font l'objet d'engagements après 2014 s'élève à 82 954 153 \$US dont 58 870 174 \$US sont prévus pour 2015. Les propositions présentées à la 68^e réunion incluent 97,5 millions \$US à financer après 2014 et dont 85,3 millions \$US sont prévus pour 2015. On s'attend à ce qu'une somme de 6 888 946 \$US soit requise en 2015 pour les activités standard, associées au budget du Secrétariat/Comité exécutif/Suivi et évaluation/ Trésorier. Cela représente 151,1 millions \$US dans les activités prévues pour 2015.

21. Il convient de noter que les plans d'activités de 2012-2014 n'incluent aucun budget pour le Programme d'aide à la conformité (PAC), les coûts de base et le renforcement des institutions après 2014. Le renforcement des institutions n'a pas été inclus dans le plan d'activités après 2014 dans l'attente d'une décision du Comité exécutif. Par conséquent, si les demandes sont approuvées, tel quel, à la 68^e réunion pour des activités après 2014 et qu'elles incluent des PGEH déjà engagés pour 2015 et si un montant de 150 millions \$US par année est disponible pour la période triennale 2015-2017 comme ce fut le cas pour la période 2012-2014, le budget de 2015 pourrait présenter un dépassement de 1,1 millions \$US (sans tenir compte de budgets pour le PAC, les coûts de base et le renforcement des institutions qui pourraient représenter un montant supplémentaire de 22,4 millions \$US). Il convient de noter qu'aucun fond n'a été inclus dans cette évaluation en 2015 pour le PGEH de la Chine puisque le PGEH demande du financement en 2012, 2013, 2014 et 2016 mais pas en 2015.

22. À sa 63^e réunion, le Comité exécutif a décidé que « la préparation de projet pourrait être financée pour les activités de la phase II et incluse dans les plans d'activités de 2012-2014 avant l'achèvement de la phase I » (décision 63/5 f i)). À sa 66^e réunion, le Comité exécutif a prié «le Secrétariat du Fonds de préparer, en collaboration avec les agences d'exécution, les lignes directrices sur la préparation de la phase II des PGEH à la lumière des observations faites pendant la réunion, y compris des options pour l'élimination jusqu'à la cible de réglementation pour 2020 et l'élimination complète, conformément au calendrier du Protocole de Montréal, et de présenter un premier projet sur ces lignes directrices à la 69^e réunion du Comité exécutif» (décision 66/5c)).

23. Les plans d'activités de 2013-2015 devraient se pencher sur le financement du PAC, du renforcement des institutions, des coûts de base et de la préparation de projet pour la phase II des PGEH.

Engagements à terme

24. Un addendum qui sera émis avant la 68^e réunion du Comité exécutif portera sur cette section à partir des projets d'accords actuellement en cours de préparation. L'addendum examinera aussi dans quelle mesure les engagements à terme proposés à la 68^e réunion aux fins d'approbation correspondent aux sommes prévues à cet effet dans les plans d'activités de 2012-2014. Il clarifiera aussi la question du financement proposé pour l'année 2015.

RETARDS DANS LA PROPOSITION DES TRANCHES

25. Ce rapport émane de retards répétés dans la proposition des tranches d'accords pluriannuels (APA) qui ont entraîné des retards dans le virement des fonds et le respect des obligations de financer les activités prévues dans les tranches annuelles. Il a pour but de permettre au Comité exécutif d'inciter les pays et les agences concernés à accroître leurs efforts afin de proposer les tranches annuelles dans les meilleurs délais et de surmonter les obstacles les empêchant de respecter les dates de proposition établies.

26. Vingt-trois des 26 tranches annuelles devant être examinées à la 68^e réunion ont été proposées. Vingt et une tranches de PGEH ont été proposées pour neuf pays (Brésil, Chine, Égypte, Iran (République islamique d'), Maroc, Mexique, Sainte-Lucie, Uruguay et Zimbabwe). Deux tranches de projets sur le bromure de méthyle ont aussi été présentées: l'une pour le Guatemala et l'autre pour le Yémen.

27. Le tableau 7 présente les trois tranches qui n'ont pas été proposées.

Tableau 7

TRANCHES NON PROPOSÉES À LA 68^e RÉUNION ET RAISONS DE LEUR RETARD

Pays	Agence	Secteur de l'APA	Tranches	Proposition prévue	Date prévue de dépôt de la proposition	Montant	Raisons du retard et date de proposition prévue
Angola	PNUD	PGEH	2012	Dernière	68 ^e	42 631	Retards dans le démarrage du projet et changement d'agent national de l'ozone
Chili	PNUD	PGEH	2012	Seconde	66 ^e	577 659	Décassement inférieur à 20 pour cent.
Chili	PNUE	PGEH	2012	Seconde	66 ^e	45 344	Décassement inférieur à 20 pour cent.

28. Les agences principales ont indiqué que ces tranches seront reportées à la 69^e réunion. Le Comité exécutif pourrait souhaiter charger le Secrétariat d'envoyer une lettre à ces pays, les exhortant de proposer ces tranches à la 69^e réunion.

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS AVEC LES PAYS AU SUJET DE L'ÉVALUATION QUALITATIVE DE L'EFFICACITÉ DES PLANS D'ACTIVITÉS DE 2011

29. La décision 67/14b) demandait au PNUE et à la Banque mondiale d'avoir des discussions ouvertes et constructives avec les pays qui, pour certains éléments de l'évaluation qualitative de l'efficacité des agences d'exécution, ont perçu l'efficacité de leurs plans d'activités de 2011 comme «peu satisfaisante» ou «insatisfaisante». Toutes les agences ont remis des rapports.

30. Pour l'Afghanistan, le PNUE a eu des discussions avec le nouvel agent national de l'ozone et a offert son assistance pour le recrutement, la clarification des rôles et l'amélioration des communications.

31. Immédiatement après la nomination du nouvel agent national de l'ozone, le PNUE a entrepris une mission à Haïti, du 9 au 13 octobre, pour évaluer l'ensemble de la situation dans le pays et discuter avec le nouvel agent de l'ozone ainsi qu'avec le PNUE Haïti et l'Unité de conformité environnementale de la MINUSTAH des options qui permettraient une meilleure coordination de la mise en œuvre et du suivi des projets du Protocole de Montréal.

32. Le PNUE a mentionné les mesures qu'il avait prises pour améliorer les consultations avec les intervenants mais sans préciser comment les volets de formation pourraient être améliorés. Il a certes

indiqué qu'il envisageait diverses options pour améliorer les virements de fonds et fournir suffisamment de conseils techniques pour la prise des décisions technologiques, sans spécifier les mesures qui seront prises. Le Comité exécutif pourrait demander au PNUÉ de faire rapport à la 69^e réunion sur les mesures prises pour les projets en Haïti en vue d'améliorer les volets de formation et les virements de fonds et pour fournir suffisamment de conseils techniques pour la prise des décisions technologiques.

33. Au sujet de l'Inde, la Banque mondiale a indiqué qu'elle avait eu des discussions ouvertes et constructives avec l'Unité nationale de l'ozone dans ce pays sur les défis de la mise en œuvre. Elle a mentionné que les différences de perspective sur les circonstances avaient entraîné des retards qui avaient mené à cette évaluation. La Banque a ajouté qu'elle avait fait des changements en conséquence dans la direction de l'équipe du projet.

OBSERVATIONS

Plans d'activités

Plans d'activités de 2012-2014 et propositions présentées à la 68^e réunion

34. À sa 66^e réunion, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat «de surveiller les résultats des allocations de financement proposées à la lumière des engagements approuvés, pour s'assurer que le financement prévu sera disponible afin de respecter les engagements pour les deux secteurs de la production et de la consommation.» (décision 66/5 e)). À partir des engagements approuvés aux 66^e et 67^e réunions, le Comité exécutif devra approuver, à la 68^e réunion ainsi qu'en 2013 et 2014, des projets qui sont inférieurs de 8 994 212 \$US à leurs montants inscrits dans les plans d'activités de 2012-2014. Cela signifie que de nouvelles activités pour la période 2012-2014 qui n'ont pas encore été examinées, verront leur niveau de financement total prévu réduit d'environ 9 millions \$US pour rester à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire de 450 millions \$US pour la période triennale. Ces réductions pourraient provenir soit de la consommation ou de la production de HCFC ou d'une combinaison des deux secteurs. La situation pourrait aussi se trouver en partie compensée par des activités inscrites dans les plans d'activités mais qui ne sont pas requises pour la conformité et qui totalisent 1 908 299 \$US pour des activités de destruction des SAO (voir tableau 5) dont la préparation de projet a déjà été approuvée.

35. Si les projets présentés à la 68^e réunion sont approuvés tel quel par le Comité exécutif, le niveau des engagements dépassera les sommes allouées dans les plans d'activités de 2012-2014, de 64 724 739 \$US pour 2012 et de 129 719 705 \$US pour la période 2012-2014 (voir tableau 6). Cela correspond en gros au montant du dépassement de la demande pour le PGEPH de la Chine par rapport au montant alloué dans les plans d'activités (130,5 millions \$US) puisque les demandes présentées à la 68^e réunion pour les PGEH respectent leur allocation pour la période triennale.

36. Selon le mandat du Fonds multilatéral (Rapport de la quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, UNEP/OzL.Pro.4/15, Annexe IX), «aucun engagement prévisionnel de dépense ne sera pris avant que les contributions aient été reçues...» (paragraphe 20) et «lorsque le Chef du Secrétariat du Fonds prévoit que les ressources risquent d'être insuffisantes au cours d'un exercice financier, il [elle] est habilité[e] à ajuster le budget approuvé par les Parties de façon à ce que les dépenses soient à tout moment couvertes par les contributions reçues» (paragraphe 19).

37. Si le Comité exécutif approuve des montants de financement avant le budget pour la période triennale, il devra envisager l'approbation de fonds et/ou une nouvelle affectation de certains engagements au-delà de la période triennale 2012-2014.

Plans d'activités de 2013-2015

38. Le budget de 165 millions \$US pour des activités inscrites dans les plans d'activités de 2012 a été présenté tel que prévu sauf pour un montant de 6 973 028 \$US (voir le tableau 5). Des activités requises pour la conformité (PGEH et renforcement des institutions) totalisant 5 064 729 \$US n'ont pas été proposées et devraient être traitées dans les plans d'activités de 2013-2015. Il convient de noter aussi que les plans d'activités de 2012-2014 n'incluent aucun budget pour le PAC, les coûts de base et le renforcement des institutions après 2014. Le renforcement des institutions n'a pas été inclus dans le plan d'activités après 2014 dans l'attente d'une décision du Comité exécutif.

39. Si les demandes présentées à la 68^e réunion sont approuvées pour ces années tel quel, y compris les PGEH pour lesquels du financement a déjà été engagé pour 2015, et si un montant de 150 millions \$US est disponible chaque année pour la période 2015-2017 comme durant la période 2012 - 2014, le budget de 2015 pourrait afficher un dépassement de 1,1 millions \$US (sans tenir compte de budgets pour le PAC, les coûts de base et le renforcement des institutions qui pourraient atteindre 22,4 millions \$US). Il faudra en tenir compte dans l'élaboration des plans d'activités de 2013-2015 et lors de l'examen des approbations par le Comité exécutif à la réunion courante. L'addendum sur les engagements à terme reflétera dans quelle mesure cette question a été abordée durant l'examen des projets à travers les montants de financement recommandés et non les montants de financement proposés tel quel, qui sont inclus dans le présent document.

40. À sa 66^e réunion, le Comité exécutif a décidé «d'ajuster toutes les nouvelles activités du plan d'activités selon les affectations budgétaires pour la période triennale 2012-2014» (décision 65/5a) vii). Cette décision ne peut s'appliquer à la période 2013-2015 sans faire d'hypothèse au sujet des ressources pour 2015 qui selon les niveaux actuels de réapprovisionnement s'élèveront à 150 millions \$US par an. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander au Secrétariat durant la réunion de coordination avec les agences bilatérales et d'exécution d'ajuster toutes les nouvelles activités des plans d'activités pour 2013 et 2014 selon l'affectation budgétaire pour la période 2012-2014 et jusqu'à une affectation de 150 millions \$US pour toutes les activités en 2015, aux fins de planification.

41. Le financement du PAC, des coûts de base et du renforcement des institutions après 2014 n'a pas été inclus dans les plans d'activités de 2012-2014 et il n'y a actuellement aucune instruction sur la manière de traiter ces éléments dans les plans d'activités après 2014. Les plans d'activités de 2013-2015 seront préparés avant l'examen des lignes directrices sur la préparation de projet et avant la décision de savoir si et dans quelle mesure de telles activités seront financées. Pour aborder ces questions, le Comité exécutif pourrait souhaiter demander au Secrétariat et aux agences bilatérales et d'exécution de tenir compte des engagements prévus et des activités standard dans la planification des activités pour de nouvelles activités en 2015 en supposant le maintien du financement du PAC, du renforcement des institutions, des coûts de base et de la préparation de projet pour la phase II des PGEH aux taux actuels avec la croissance permise par les décisions existantes, aux fins de planification.

Retards dans la présentation des tranches

42. Sur les 26 tranches qui devaient être proposées à la 68^e réunion, trois seulement n'ont pas été présentées tel que prévu.

Rapport sur les consultations au sujet des indicateurs qualitatifs de l'efficacité

43. Des rapports sur les consultations ont été transmis par tous les pays sauf Haïti, un pays auquel on pourrait demander de présenter un rapport à la 69^e réunion. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note des rapports remis par le PNUE et la Banque mondiale sur leurs discussions ouvertes et constructives

avec les pays au sujet des évaluations qualitatives de l'efficacité du plan d'activités de 2011. Il pourrait aussi demander au PNUE de faire rapport à la 69^e réunion sur les mesures qu'il a prises pour les projets en Haïti en vue d'améliorer les volets de formation et les virements de fonds et pour fournir suffisamment de conseils techniques pour la prise des décisions technologiques.

RECOMMANDATIONS

44. Le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- a) Prendre note:
 - i) Du rapport sur l'état des plans d'activités de 2012-2014 et les retards dans la proposition des tranches contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/5;
 - ii) Des informations sur les retards dans la proposition des tranches des accords pluriannuels, communiquées au Secrétariat par le PNUD et le PNUE;
 - iii) Que 23 des 26 tranches d'accords pluriannuels attendues à la 68^e réunion ont été proposées comme prévu;
 - iv) Des rapports remis par le PNUE et la Banque mondiale sur leurs consultations avec les pays au sujet des évaluations qualitatives de l'efficacité du plan d'activités de 2011;
- b) Demander:
 - i) au PNUE de faire rapport à la 69^e réunion sur les mesures prises pour les projets en Haïti en vue d'améliorer les volets de formation et les virements de fonds et pour fournir suffisamment de conseils pour la prise des décisions technologiques;
 - ii) aux agences bilatérales et d'exécution d'examiner, dans leurs plans d'activités de 2013-2015, les activités qui n'ont pas été proposées en 2012 tel que prévu et qui figurent dans les annexes I et II au présent document;
 - iii) au Secrétariat:
 - a. Durant sa réunion de coordination avec les agences bilatérales et d'exécution d'ajuster toutes les nouvelles activités des plans d'activités pour 2013 et 2014 selon l'affectation budgétaire pour la période 2012 - 2014 et jusqu'à une affectation de 150 millions \$US pour toutes les activités en 2015, aux fins de planification;
 - b. D'envoyer une lettre aux gouvernements de l'Angola et du Chili pour les exhorter à présenter la seconde tranche de leur PGEH à la 69^e réunion; et
 - iv) au Secrétariat et aux agences bilatérales et d'exécution de tenir compte des engagements prévus et des activités standard dans la planification des activités pour de nouvelles activités en 2015 en supposant le maintien du financement du Programme d'aide à la conformité (PAC), du renforcement des institutions, des coûts de base et de la préparation des projets pour les PGEH aux taux actuels avec la croissance permise par les décisions existantes, aux fins de planification.

Annex I

REMAINING ACTIVITIES REQUIRED FOR COMPLIANCE

Country	Agency	Type	Chemical	HCFC Chemical Detail	Sector and Subsector	Value (\$000) in 2012	ODP in 2012
Algeria	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	257	
Angola	UNDP	INV	HCFC	HCFC-22	HPMP	43	0.4
Bahamas (the)	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Bangladesh	UNDP	INS	SEV		Several Ozone unit support	140	0.0
Barbados	UNEP	PHA	HCFC	HCFC-22	HCFC Phase-out Management Plan (implementation)	48	0.3
Benin	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Burundi	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Cape Verde	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Chile	UNEP	PHA	HCFC	HCFC	HCFC Phase-out Management Plan (implementation)	45	0.5
Chile	UNDP	INV	HCFC	HCFC-141b	HPMP	87	1.0
Chile	UNDP	INV	HCFC	HCFC-22	HPMP	491	5.6
Democratic Republic of the Congo (the)	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	65	
Dominica	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Ecuador	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	177	
Equatorial Guinea	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	80	
Ethiopia	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Gabon	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Guatemala	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	125	
Haiti	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	100	
India	Japan	INV	HCFC	HCFC-141b	FOA-Rigid PU foam	336	
India	Japan	INV	HCFC	HCFC-22/ HCFC-142b	FOA-XPS	336	
Iraq	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	240	
Kenya	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	152	
Mauritania	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Mauritius	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Morocco	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	156	
Region: WA	UNEP	TAS	HCFC	HCFC	Technical assistance / support	250	
Sierra Leone	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	86	
Somalia	UNEP	PHA	HCFC	HCFC-22	HCFC Phase-out Management Plan (implementation)	78	0.6
South Sudan	UNEP	PRP	HCFC	HCFC-22	HCFC Phase-out Management Plan (preparation)	101	
South Sudan	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Sudan (the)	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	146	
Swaziland	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Timor-Leste	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	60	
Tunisia	UNIDO	PHA	HCFC	HCFC-22	REF-Servicing	58	1.0
Tunisia	UNIDO	PHA	HCFC	HCFC-141b	FOA-Rigid PU foam	170	3.0
Tunisia	IBRD	INS	SEV		Renewal of Institutional Strengthening	266	0.0
Uganda	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	63	
Zambia	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	66	
Zimbabwe	UNEP	INS	SEV		Institutional Strengthening	148	

Annex II

REMAINING ACTIVITIES WHICH ARE NOT REQUIRED FOR COMPLIANCE

Country	Agency	Type	Chemical	Sector and Subsector	Value (\$000) in 2012	ODP in 2012
Algeria	UNIDO	DEM	Disposal	ODS destruction demonstration project	286	30.0
Georgia	UNDP	DEM	Disposal	Demo on ODS Banks Mgt and Destruction	92	3.0
Lebanon	UNIDO	DEM	Disposal	ODS destruction demonstration project	382	40.0
Region: AFR	UNEP	PRP	Disposal	Preparation of a regional disposal project for LVCs in Africa with UNIDO	50	
Region: AFR	UNIDO	PRP	Disposal	ODS destruction demonstration project - PRP	51	0.0
Region: ASP	Japan	DEM	Disposal	ODS disposal	672	
Region: ECA	UNEP	TAS	Disposal	Regional Disposal Project - LVCs in Europe and Central Asia	89	10.0
Region: ECA	UNIDO	DEM	Disposal	ODS destruction demonstration project	286	30.0
